Règlement du concours

Enovos Luxembourg S.A., ayant son siège social à 2, Domaine du Schlassgoard à L-4327 Esch-sur-Alzette, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B44683, organise un concours intitulé « tell us your story ».

1. Conditions de participation au concours

Le concours aura lieu du 08 octobre au 31 décembre 2018.

La participation au concours est ouverte à toutes personnes physiques agées de 16 ans minimum au jour auquel débute le présent concours. La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Les employés du groupe Encevo, ainsi que les membres de leurs familles, n'ont pas le droit de participer au présent concours. Le non-respect des dispositions ci-dessus énoncées entraînera la non-prise en compte de la participation. Enovos Luxembourg S.A. se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne souhaitant pas justifier de sa condition sera exclue du concours.

Pour participer au concours, il convient aux participants de se rendre sur le site internet https://mystory.enovos.lu/, de remplir le formulaire d'inscription en indiquant leur nom, prénom et adresse email et d'envoyer une histoire sur le sujet « We give you the energy, you write the story »

Formats autorisés pour l'histoire :

- Textes
- Photos
- Images
- Vidéos
- Musique avec chant ou paroles

2. Déroulement du concours et détermination des gagnants

Un jury composé de membres du Département Corporate Marketing d'Enovos et de professionnels de la communication évaluera le matériel envoyé par chaque participant ayant rempli les conditions énoncées au point 1. et se réunira pour désigner les gagnants le jeudi 31 janvier 2019 au siège d'Enovos Luxembourg S.A. Les prix seront attribués aux participants ayant déposé le matériel (textes, photos, images, vidéos…) le plus parlant et en harmonie avec le sujet « We give you the energy, you write the story ».

Critères d'évaluation :

- Créativité

- Le thème de l'énergie sous quelque forme que ce soit tant dans le contenu du matériel que dans la forme

Seules les participations répondant aux conditions décrites ci-dessus pourront être prises en considération pour le tirage au sort. Les formulaires incomplets ou contenant des informations erronées ne seront pas pris en considération, ce qui entraînera de plein droit la nullité de la participation au concours. Enovos Luxembourg S.A., se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent règlement.

3. Lots à gagner

Enovos Luxembourg S.A. met en jeu :

1er prix un voyage pour 2 personnes pour passer le réveillon du Nouvel An 2019 en Laponie ! (voyage de groupe comprenant les vols aller et retour, 4 jours et 4 nuits sur place en demi-pension (dates fixes) organisé par ULT comprenant des excursions sur place)

2ème prix : un Weekend d'aventures pour 4 personnes - 3 jours et 2 nuits dans l'Area47 en Autriche valable jusqu'au 15 septembre 2020.

3ème prix un baptême de l'air en montgolfière pour 2 personnes valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Les prix ne pourront être échangés ni contre leur valeur en argent sous quelque forme que ce soit ni contre aucune contrepartie quelle qu'elle soit.

4. Acceptation du Règlement

Le simple fait de participer à ce jeu implique automatiquement l'acceptation pure et simple et sans restriction, ni réserve des modalités du concours et du présent règlement. Tout recours en justice est exclu. Aucune réclamation écrite ou verbale au sujet du concours ne sera acceptée. Enovos Luxembourg se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura triché, fraudé, truqué ou troublé les opérations décrites dans le présent règlement. Dans ce cas, le gagnant sera déchu de plein droit de tout droit à obtenir un quelconque lot.

Par la seule participation, les gagnants au concours autorisent d'ores et déjà Enovos Luxembourg S.A. d'utiliser leurs noms et photos pour la publicité, et ceci sans aucune compensation financière.

Les participants cèdent les droits d'auteur à Enovos sur l'histoire soumise pour le présent concours et ne pourront réclamer aucune compensation financière.

5. Limitation de responsabilité de Enovos Luxembourg

Enovos Luxembourg S.A. ne pourra être tenue pour responsable si pour quelque raison que ce soit, le jeu devrait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté. En outre, Enovos Luxembourg S.A. se réserve le droit de proroger ou d'écourter la durée du présent concours. Dans ce cas, une annonce sera faite par voie d'annonce dans la presse.

En outre, Enovos Luxembourg S.A. ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect en relation avec les lots à gagner.

Enovos Luxembourg S.A. se réserve également le droit de modifier le présent règlement à tout moment. Dans ce cas, les modifications publiées par voie d'annonce sur le site mystory.enovos.lu seront considérées comme des avenants au présent règlement.

6. Traitement des données

Les données collectées feront l'objet d'un traitement par Enovos conformément au règlement européen n° 2016/679 communément appelé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et conformément à la politique de confidentialité d'Enovos Luxembourg S.A..

7. Loi applicable et tribunaux compétents

Le présent règlement ainsi que le tirage au sort sont soumis au droit luxembourgeois. Toute question relative au présent règlement concernant notamment son application ou son interprétation sera exclusivement soumise aux tribunaux de Luxembourg-Ville.

8. Dépôt et consultation du règlement

Le présent règlement est déposé à l'étude des Huissiers de Justice TAPELLA & NILLES, demeurant à L-4050 ESCH-SUR-ALZETTE, 14-16, rue du Canal et peut être consulté sur leur site internet www.tapella-nilles.lu.

Une copie du règlement peut être obtenue sur simple demande écrite auprès d'Enovos Luxembourg S.A. à 2, Domaine du Schlassgoard à L-4327 Esch-sur-Alzette.